

Pour diffusion immédiate

## **Communiqué**

### **Fiasco des saveurs**

## **Le ministre Christian Dubé tolère la vente de produits de vapotage aux mineurs.**

**Québec, le 11 avril 2024** – Le **Regroupement des tabagies du Québec (RTQ)** a rendu public aujourd'hui une enquête qu'elle a réalisée et qui démontre clairement que les jeunes peuvent très facilement se procurer des produits de vapotage dans les vapoterics. Le **Regroupement des tabagies du Québec** condamne encore une fois la situation et blâme directement le ministre Dubé et le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) pour cette triste situation.

### **25 % des boutiques visitées ont vendu des produits de vapotage aux mineurs !**

Un des éléments inquiétants est que 25% des vapoterics visitées, soit une sur quatre, ont vendu des produits de vapotage à des jeunes de 16 ans sans leur demander une carte d'identité ou vérifier leur âge. À Montréal, le client mystère mineur a pu s'approvisionner dans 3 magasins sur 10. Pour la région de Québec, c'est 2 magasins sur 10 qui ont vendu des produits aux jeunes.

Pour Michel Poulin, porte-parole du **Regroupement des tabagies du Québec**, le ministre Dubé et le MSSS ont créé de toute pièce ce fiasco « *La situation qui prévaut présentement était pourtant prévisible. Auparavant, les boutiques de vapotage étaient des commerces spécialisés et isolés. Ils vendaient uniquement des produits de vapotage et elles étaient interdites au moins de 18 ans. Avec sa nouvelle loi, le ministre Dubé a créé un effet pervers car maintenant les vapoterics se sont converties en magasin général, accessibles aux mineurs, où l'ont retrouvent des produits et saveurs de vapotage* ».

En conclusion, le **Regroupement des tabagies du Québec** réitère sa demande au ministre d'agir rapidement car les tabagies du Québec souffrent énormément du manque d'application de la loi. Cette situation deux poids deux mesures a assez duré.

Nous vous invitons fortement à consulter le rapport : <https://tabagies.com/nouvelles/>

-30-

Source : Michel Poulin, porte-parole  
Regroupement des tabagies du Québec (RTQ)  
Tél. : 514-358-8381 / Courriel : [info@tabagies.com](mailto:info@tabagies.com)